



LE TUTEUR ACADÉMIQUE DE SNEE

CONTEXTE

Depuis 2014, le Statut National Étudiant-Entrepreneur (SNEE) permet à des étudiants d'être accompagnés pendant ou à la fin de leurs études par leur PEPITE de rattachement et suivis par un tuteur académique et un tuteur professionnel. Ce double accompagnement leur permet de mener à bien un projet entrepreneurial. Le SNEE est également accessible à des jeunes diplômés qui s'inscrivent au Diplôme d'établissement Étudiant Entrepreneur (D2E). La circulaire du 9 juin 2021 fixe les modalités d'attribution SNEE et les droits et avantages conférés par ce statut.

LE RÔLE DU TUTEUR ACADÉMIQUE

Le tuteur académique est **un enseignant ou un personnel BIATSS** et est l'interlocuteur privilégié de l'Étudiant Entrepreneur (EE) dans son établissement d'inscription. Il doit en connaître le fonctionnement et les formations.

Le tuteur académique travaille en étroite collaboration avec PEPITE et doit faire preuve de bienveillance vis-à-vis des EE.

Ses missions sont:

- Accompagner l'étudiant entrepreneur dans l'élaboration de son double cursus étudiant et entrepreneur au sein de l'établissement afin de faciliter la double réussite étudiante et entrepreneurial
- Faciliter l'aménagement des études et la reconnaissance dans le cursus (substitution de stage, validation d'ECTS, césure entrepreneuriale, double cursus études/D2E, aménagement d'études, etc.)
- Informer l'étudiant entrepreneur sur les outils et les événements mis à sa disposition pour la réussite de son projet, tout en étant particulièrement attentif aux points de lacunes ou aux freins rencontrés par l'étudiant entrepreneur

Ses engagements sont les suivants :

- · Activer son compte sur la plateforme nationale INOOK de suivi des étudiants PEPITE
- Signer la charte d'engagement des tuteurs (sur INOOK)
- Réaliser 3 RDV/an minimum (individuels ou collectifs) avec chaque EE tutoré
- Saisir à chaque RDV un rapport succinct de suivi sur la plateforme du PEPITE (Inook)
- Participer à au moins
 - · 1 comité d'engagement du PEPITE (4/an),
 - 1 commission entrepreneuriat (2/an)
 - et au comité de perfectionnement (1/an)
- · Relayer les informations du PEPITE au sein de son établissement

MODALITÉS

Le tuteur académique peut-être désigné par son établissement ou par sa propre initiative pour une année universitaire minimum. Il peut y avoir plusieurs tuteurs académiques au sein d'un établissement.

Pour devenir tuteur académique, vous pouvez remplir la fiche d'information et la transmettre par mail à pepite-normandie@liste.normandie-univ.fr

Contact PEPITE: pauline.chatel@normandie-univ.fr





LE TUTEUR ACADÉMIQUE DE SNEE

CAS PARTICULIER: TUTEUR ACADÉMIQUE DE D2E

CONTEXTE

Le Diplôme d'Étudiant Entrepreneur est un diplôme d'établissement déployé en France par les PEPITE. À partir du baccalauréat, les étudiants sous Statut National d'Etudiant Entrepreneur (SNEE), ou des jeunes diplômés depuis mois de 3 ans, peuvent demander une inscription à ce diplôme. L'objectif est de « renforcer l'aide à l'élaboration du projet en vue d'un passage à l'acte en proposant des séminaires, ateliers et mentorat spécifique ».

La circulaire évoquée précédemment stipule que, en plus de l'accompagnement du PEPITE, tout étudiant en D2E doit bénéficier d'un double mentorat assuré par un tuteur pédagogique et un mentor professionnel.

MISSIONS ET ENGAGEMENTS

Aux missions et engagements du tuteur académique de SNEE, s'ajoutent les suivants :

- · Réaliser 5 RDV/an minimum (individuels ou collectifs) avec chaque EE tutoré
- Accompagner les EE dans le choix des cours de D2E
- Faire le lien entre PEPITE et les services administratifs de l'établissement (scolarités, vie étudiante, etc.)
- · Participer à l'évaluation des compétences des D2E lors du jury de fin d'année

MODALITÉS

Le travail du tuteur académique accompagnant un ou plusieurs D2E pourra faire l'objet d'une valorisation jusqu'à 5h équivalent TD/D2E tutoré financé par votre PEPITE, **uniquement après validation de votre établissement.**



FICHE D'INFORMATIONS DEVENIR TUTEUR ACADÉMIQUE OU MENTOR

NOM	
Prénom	
Mail	
Tél	
Genre	☐ Homme ☐ Femme ☐ Autre
LinkedIn	
Site web	
Établissement / Entreprise	
Profil	☐ Tuteur académique SNEE ☐ Tuteur académique D2E ☐ Mentor
Ville	☐ Caen ☐ Le Havre ☐ Rouen ☐ Autre
Nombre de projets que vous souhaitez accompagner ?	
Domaine(s) d'expertise	□ Alimentation et agroalimentaire □ Bien-être, développement personnel □ Culture médias □ Communication □ Design, mode □ Digital et objets connectés □ Éducation et Enfance □ Énergie et télécom □ Économie sociale et solidaire, technologie civique □ Finance □ Gestion □ Juridique □ Habitat et ville intelligente □ Marketing □ Ressources humaines □ Stratégie □ Services, formation, conseils □ Sports □ Technologies médicales □ Technologie vertes et environnement □ Autre, préciser :





LE MENTOR DE SNEE OU D2E (OU TUTEUR PROFESSIONNEL)

CONTEXTE

Depuis 2014, le Statut National Étudiant Entrepreneur (SNEE) permet à des étudiants d'être accompagnés pendant ou à la fin de leurs études par leur PEPITE de rattachement et suivis par un tuteur académique et un tuteur professionnel. Ce double accompagnement leur permet de mener à bien un projet entrepreneurial. Le SNEE est également accessible à des jeunes diplômés qui s'inscrivent au Diplôme d'établissement Étudiant Entrepreneur (D2E). La circulaire du 9 juin 2021 fixe les modalités d'attribution SNEE et les droits et avantages conférés par ce statut.

LE RÔLE DU MENTOR

Le mentor est un **chef d'entreprise ou un professionnel disposant d'une expertise dans un ou plusieurs domaines** et est l'interlocuteur privilégié de l'Étudiant Entrepreneur (EE) sur le plan professionnel. Il lui fait bénéficier de son expérience et de son réseau quand cela est pertinent. Il doit challenger l'EE et soutenir le développement de son projet. Pour cela, le mentor veille au développement d'une posture entrepreneuriale et à la bonne mise en œuvre du projet par l'EE.

Le mentor travaille en étroite collaboration avec PEPITE et doit faire preuve de bienveillance vis-à-vis des EE.

Ses missions sont:

- Conseiller et challenger l'Étudiant Entrepreneur sur les aspects professionnels (méthodologie de travail, stratégie liée au projet, les spécificités liées au domaine d'activité, la posture, etc.)
- Encourager les EE en adoptant un discours inspirant et motivant
- · Faire bénéficier les EE tutorés de son réseau
- Informer l'EE sur les outils et les événements à sa disposition pour la réussite de son projet, tout en étant particulièrement attentif aux points de lacunes ou aux freins rencontrés par l'EE

Ses engagements sont les suivants :

- Activer son compte sur la plateforme nationale INOOK de suivi des étudiants PEPITE
- Signer la charte d'engagement des tuteurs (sur INOOK)
- Réaliser 3 RDV/an minimum (individuels ou collectifs) avec chaque EE tutoré (5 pour les D2E)
- Saisir à chaque RDV un rapport succinct de suivi sur la plateforme du PEPITE (Inook)
- · Participer à l'évaluation des compétences de l'étudiant sur l'outil dédié dans Inook
- · Relayer les actions du PEPITE au sein de son réseau

MODALITÉS

Le mentor est bénévole pour une année universitaire.

En contrepartie, PEPITE s'engage à :

- · Communiquer sur l'investissement du mentor (post réseaux sociaux, article sur site internet, etc.)
- · Mettre le logo de la structure ou l'entreprise du mentor sur les supports de communication et le site internet
- · Afficher le logo du mentor sur le livret des projets
- Fournir un pack goodies PEPITE
- · Organiser un évènement réseau pour les mentors chaque année

Pour devenir mentor, vous pouvez remplir la fiche d'information et la transmettre par mail à

pepite-normandie@liste.normandie-univ.fr

Contact PEPITE: pauline.chatel@normandie-univ.fr



FICHE D'INFORMATIONS DEVENIR TUTEUR ACADÉMIQUE OU MENTOR

NOM	
Prénom	
Mail	
Tél	
Genre	☐ Homme ☐ Femme ☐ Autre
LinkedIn	
Site web	
Établissement / Entreprise	
Profil	☐ Tuteur académique SNEE ☐ Tuteur académique D2E ☐ Mentor
Ville	☐ Caen ☐ Le Havre ☐ Rouen ☐ Autre
Nombre de projets que vous souhaitez accompagner ?	
Domaine(s) d'expertise	□ Alimentation et agroalimentaire □ Bien-être, développement personnel □ Culture médias □ Communication □ Design, mode □ Digital et objets connectés □ Éducation et Enfance □ Énergie et télécom □ Économie sociale et solidaire, technologie civique □ Finance □ Gestion □ Juridique □ Habitat et ville intelligente □ Marketing □ Ressources humaines □ Stratégie □ Services, formation, conseils □ Sports □ Technologies médicales □ Technologie vertes et environnement □ Autre, préciser :